

**ACCU-CHEK®**  
SmartGuide



Des nuits plus sereines pour vos patients avec la solution CGM Accu-Chek® SmartGuide

[En savoir plus](#)



**A RÉSERVÉ AUX ABONNÉS**

# Le chantier de l'extension de l'EMS des Charmettes, à Neuchâtel, est lancé

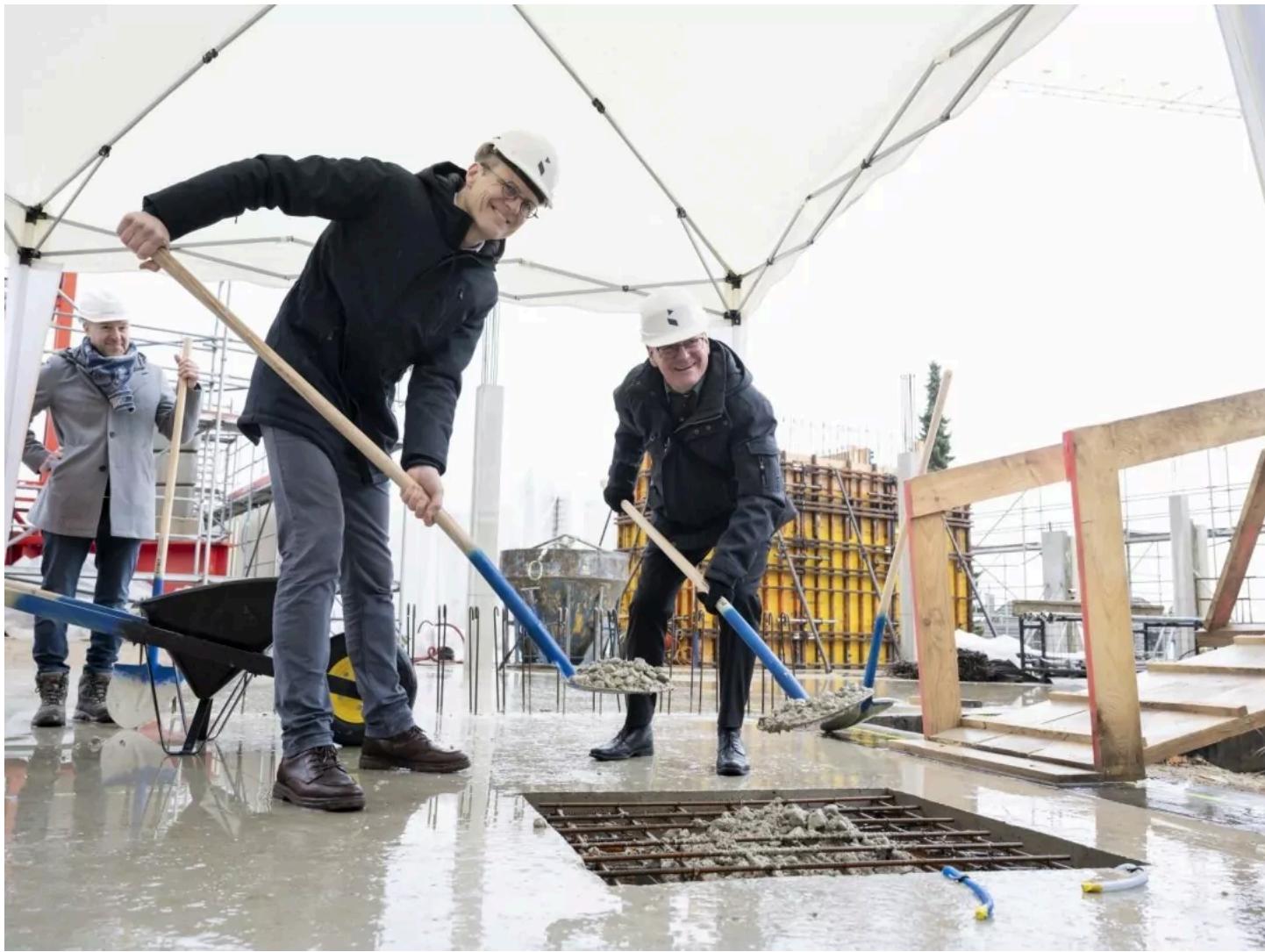
Les travaux pour la construction d'une nouvelle aile dédiée aux courts séjours au home des Charmettes, à Neuchâtel, ont officiellement débuté ce mardi 10 février. Le bâtiment devrait accueillir ses premiers occupants au printemps prochain.

Neuchâtel (Commune)



Nicolas Heiniger

10 févr. 2026, 16:12



Le conseiller d'Etat Frédéric Mairy (à gauche) et le président du conseil de fondation de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées, Christophe Schwaarb, ont inauguré symboliquement le chantier.

Photo: Lucas Vuitel



D'ici le printemps 2027, les personnes résidant en court séjour à l'établissement médico-social (EMS) des Charmettes, à Neuchâtel, disposeront d'un bâtiment rien que pour elles. Le vaste chantier de cette nouvelle extension, située à l'est du bâtiment actuel, a été lancé officiellement ce mardi 10 février en présence du conseiller d'Etat Frédéric Mairy, chef du Département de la santé, de la jeunesse et des sports.

Actuellement, les 30 résidents en court séjour sont accueillis dans le même bâtiment que les personnes en longs séjours. Or «ce sont pour nous deux missions complètement différentes», explique Claude-Alain Roy, directeur de l'EMS des Charmettes.



Sur cette image de synthèse, on peut voir à quoi ressemblera la nouvelle aile des Charmettes. Image: Andrea Pelati architecte

Le but, pour les personnes admises en cours séjour, est de regagner des forces et de l'autonomie pour pouvoir ensuite rentrer chez elles. «En pratique, deux tiers de ces personnes parviennent bel et bien à regagner leur domicile, tandis qu'un tiers est redirigé vers le long séjour», où elles finiront généralement leur vie, indique Claude-Alain Roy.

## **Six ans d'attente**

Il aura fallu pas moins de six ans entre le résultat du concours d'architecture et l'ouverture du chantier. C'est qu'entre-temps, le Canton a entièrement revu la réglementation en matière de financement et de construction des EMS.

### **A LIRE AUSSI:**

## La Chaux-de-Fonds: toujours pas d'agrandissement à la Sombaille

«Cela concerne aussi des éléments concrets comme la taille minimale des chambres ou la surface par résident», explique Corinne Bolay, présidente du comité directeur de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (Fecpa), dont fait partie l'EMS des Charmettes.

Ce règlement, qui a mis plusieurs années à être finalisé, a contraint la Fecpa «à mettre tous [nos] projets en stand-by, le temps de connaître les nouvelles conditions», explique Corinne Bolay Mercier.

Publicité



## 17 places supplémentaires

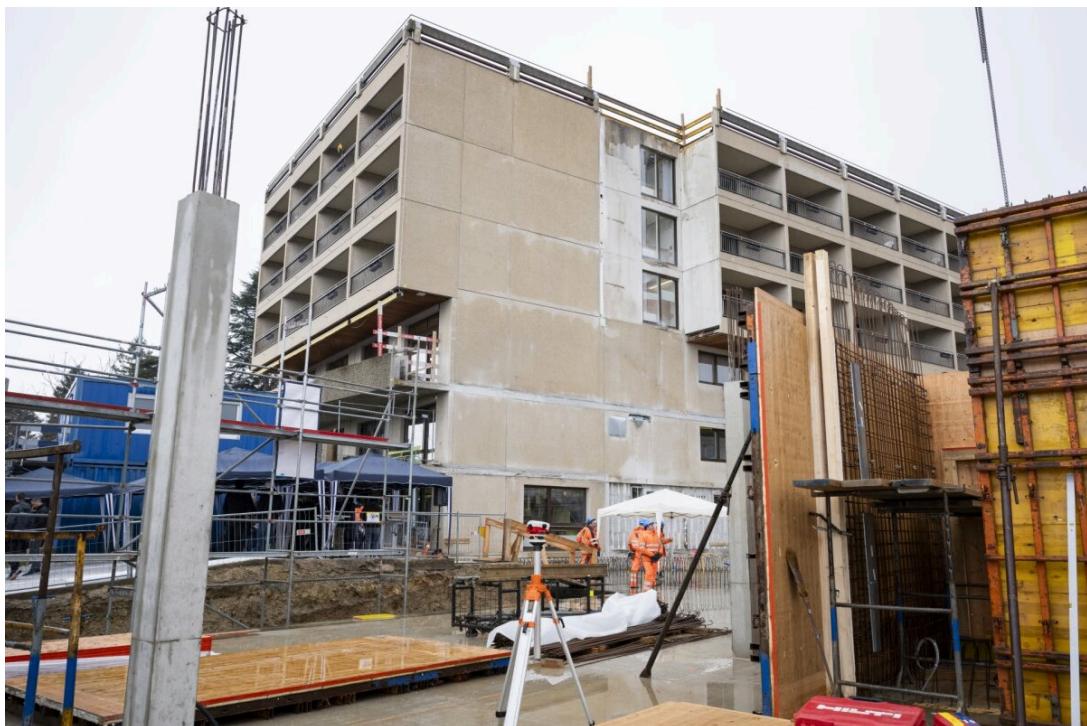
La construction de cette nouvelle aile permettra de dégager de la place dans le bâtiment principal pour les longs séjours. Sa capacité passera de 113 lits à 130, soit une augmentation de 17 places. Plusieurs chambres doubles seront transformées en chambres individuelles.

A LIRE AUSSI:

[La première pierre de l'extension du home de la Sombaille a été posée à La Chaux-de-Fonds](#)

Le chantier permettra aussi le déplacement de l'entrée principale côté sud. Elle sera ainsi plus proche de la rue, des arrêts de transports publics et des places de parc, explique Andrea Pelati, architecte du projet.

Ce nouveau bâtiment devrait, selon Frédéric Mairy, «améliorer la qualité de vie des résidents, mais aussi les conditions de travail du personnel».



Le chantier, accolé au bâtiment actuel. Photo: Lucas Vuitel



Soyez le premier à commenter

## La rédaction vous propose

- **A** Des rues de Peseux et Serrières vont devenir des «zones de rencontre» à 20 km/h